



**BULLETIN INSCRIPTION
VIDE GRENIER**

Dimanche 29 juin 2025 – (rue du Marquis de Sérigny – 17870 Loire les Marais)

Je soussigné(e) :

- Nom, prénom :
- Né(e) :, à
- Adresse :
- N° téléphone :
- Email :
- Titulaire de la pièce d'identité n° :,
Délivrée le : par :
- N°immatriculation du véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- *Ne pas être commerçant*
- *De ne vendre **QUE** des objets personnels et usagés (Art L310-2 du code du commerce)*
- *De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art R321-9 du code du pénal)*

Inscription :

- Nombre de **Mètres** (2 mètres min - 3€/mètre) = m x 3 =
- **Repas** ☐ Oui ☐ Non. (6€ : ☐ Saucisse ou ☐ Tarte végé + Frites + Café + Crêpe)

Règlement du total€ par chèque à l'ordre de l'APE des p'tits Loirs à envoyer à l'adresse suivante : 47 rue du Marquis de Sérigny, 17870 Loire-les-Marais ou par virement (en précisant VIDE GRENIER + votre nom) au RIB suivant : FR76 1551 9390 7400 0209 1210 152.

Votre inscription sera validée à la réception du paiement, du règlement SIGNÉ et de TOUS LES DOCUMENTS demandés dans le règlement.

Toute annulation intervenant après le **15 juin 2025** ne sera pas remboursée, merci de votre compréhension

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et de le respecter.

Fait à, Le

Signature

Règlement du vide grenier

1. Le vide grenier aura lieu le dimanche 29 juin 2025 dans la rue du Marquis de Sérigny de Loire-Les-Marais (17870).
2. Les exposants pourront arriver entre 6h et 8h. La rue devra être libérée à 18h30 maximum.
3. À leur arrivée, les exposants se verront distribuer un ticket pour un café/thé offert ainsi qu'un sac poubelle afin de laisser votre emplacement propre.
4. Cette manifestation rassemble uniquement des particuliers qui vendent des articles personnels et usagés. Pas de vente d'articles neufs, nous nous réservons le droit de vous demander de les retirer de la vente
5. Après la réservation de votre emplacement (par mail : **apelesptitsloirs17@gmail.com**), votre inscription sera définitive à réception du dossier **COMPLET** dans un délai de 15 jours. Passé ce délai votre emplacement ne sera plus réservé (attention à la limite des emplacements disponibles). Documents nécessaires au dossier :
 - La fiche d'inscription remplie et signée
 - Le règlement signé
 - Photocopie de la carte d'identité recto verso
 - Un chèque du règlement libellé à l'ordre de l'association « **Les P'tits Loirs** » ou par virement (en précisant VIDE GRENIER + votre nom) au RIB suivant : FR76 1551 9390 7400 0209 1210 152.
6. Le prix du mètre est fixé à 3€, avec un minimum 2 mètres
7. Le remboursement de l'inscription ne sera possible que si l'annulation de celle-ci intervient avant le 15 juin 2025
8. Les voitures sont AUTORISÉES dans la rue derrière les stands. Des parkings sont prévus si jamais vous ne souhaitez pas la garer derrière. Toute arrivée après 8h vous empêchera de rapprocher votre véhicule pour déballer.
9. Il n'y a pas d'électricité sur les emplacements
10. Les organisateurs se réservent le droit de retirer de la vente les produits qui ne correspondent pas à l'objet de la manifestation
11. L'association les P'tits Loirs se dégage de toute responsabilité en cas de vol, casse et d'accident sur les lieux de la manifestation. C'est l'assurance responsabilité civile des exposants qui sera utilisée.

Fait à, Le

Signature